



57^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil : Débat général

Genève, le 24 septembre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse exprime sa préoccupation par rapport aux développements de ces derniers jours et les conséquences dramatiques pour les civils résultant des attaques entre Israël et le Hezbollah. Elle appelle au respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Au Soudan du Sud, la Suisse est préoccupée par la poursuite de l'application de la peine de mort et de la multiplication des exécutions extrajudiciaires. Elle appelle les autorités à mener des enquêtes crédibles, transparentes, indépendantes et impartiales sur toutes les violations du droit international.

Deux ans après la publication du rapport du Haut-Commissariat sur le Xinjiang, nous réitérons les appels à mettre en œuvre ses recommandations, en particulier sur le cadre juridique de la sécurité nationale et la lutte contre le terrorisme, afin de renforcer la protection des minorités contre toute forme de discrimination.

La Suisse condamne fermement les exécutions de quatre personnes mineures au moment des faits en Somalie. Elle appelle les autorités à respecter leurs obligations internationales, soit notamment d'abolir la peine de mort pour les mineurs.

En Libye, la Suisse est alarmée par les disparitions forcées, arrestations et détentions arbitraires, en cours de façon systématique dans tout le pays. Elle appelle à la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement, ainsi qu'à la garantie du droit à un procès équitable et du droit à la liberté d'expression.

Je vous remercie.